

Géo
Avocats

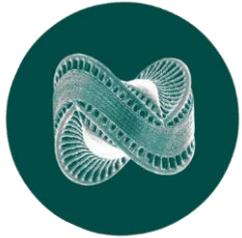


La Chine, Présidente de la COP-15, aspire-t 'elle à devenir un acteur majeur de la biodiversité ?

AFCDE

8 février 2023

Intervenant



Andréa RIGAL-CASTA

Associé, co-fondateur du cabinet Géo Avocats

andrea.rigalcasta@geo-avocats.com



INTRODUCTION

- La Chine et la protection de l'environnement
- Le rapport initial à la biodiversité
- L'évolution de la prise en considération de la biodiversité

Introduction

Contexte actuel du droit chinois de l'environnement :

2014/2015 : réforme de l'Environmental Protection Law

2018 : officialisation de l'objectif national de transition vers une civilisation écologique

Situation paradoxale :

1^{er} émetteur GES

1^{er} producteur d'ENR



Introduction

Le rapport initial à la biodiversité:



#2016

Introduction

Le rapport initial à la biodiversité:

1981 : Signature de la Convention de Washington sur le commerce international des espèces sauvages (**CITES**)

1992 : Signature de la Convention sur la Diversité Biologique (**CBD**)



Introduction

Le rapport initial à la biodiversité:

La médecine traditionnelle

Pharmacopée :

- Ingrédients végétaux et animaux
- dont certaines espèces menacées (tigres, rhinocéros, requins, reptiles, pangolins,...)

Chiffre d'affaire mondial:

- estimé à 50 milliards \$

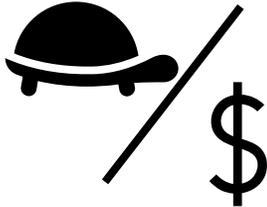


Introduction

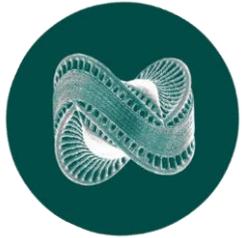
Le rapport initial à la biodiversité:



La gestion et la préservation des habitats naturels



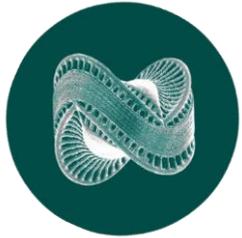
La réglementation du commerce d'animaux ou de produits issus d'animaux



Introduction

Aujourd'hui :

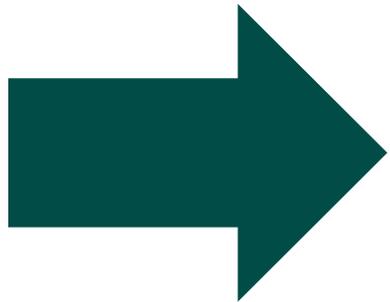
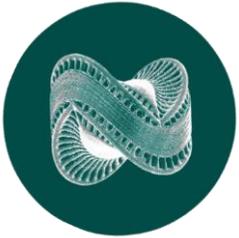
Préservation biodiversité = un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement



Introduction

Aujourd'hui :

Préservation biodiversité = un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement



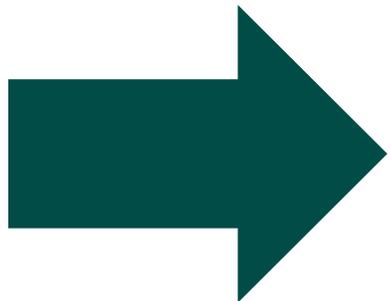
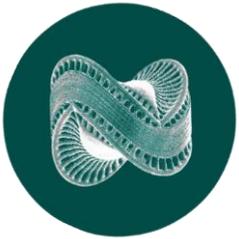
Diplomatie environnementale &
Soft Power



Introduction

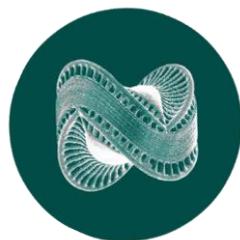
Aujourd'hui :

Préservation biodiversité = un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement



Présidence de la COP15 CBD
prévue en 2020

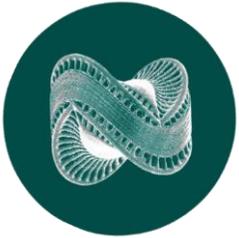




SITUATION PRE-COP15

- La réglementation nationale
- Bilan et critiques
- Signes précurseurs à la COP15

Situation pré-COP15



Textes sectoriels : Marine environmental protection law (1982), Forestry law (1984), Grassland law (1985) ...

Texte principal : Wildlife protection law (« WPL », 1989)

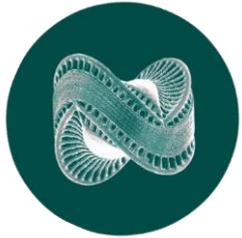
Situation pré-COP15

Wildlife protection law (1989)

野生动物保护法

Principes généraux :

- Lien biodiversité/santé publique (article 1)
- Symbiose entre l'humain et la nature (article 4)
- Interdiction de destruction des habitats et animaux sauvages (article 6)
- Responsabilité des autorités publiques (article 7)



Situation pré-COP15

Wildlife protection law (1989) **野生动物保护法**

Protection des espèces et habitats :

- Dualité du régime de protection (article 10)
- Définition des réserves naturelles (article 12)
- Interdiction ou limitations des perturbations de la reproduction (article 12)
- Prise en considération des habitats et populations d'espèces dans le cadre des constructions et exploitations (article 13)



Situation pré-COP15

Wildlife protection law (1989) **野生动物保护法**

Protection des espèces et habitats :

Inclusion explicite d'avis scientifiques

- Révision des listes d'espèces protégées tous les 5 ans
- Avis du département spécialisé du State Council sur les études d'impacts concernées



Situation pré-COP15

Wildlife protection law (1989) **野生动物保护法**

Mise en œuvre de la protection:

- Interdiction de chasser les espèces migratoires et/ou en cas de perturbation de l'équilibre de l'espèce (article 20)
- Interdiction vente, achat d'animaux protégés, sauf à des fins de recherches scientifiques, élevages, exposition publique ou autre « finalité particulière » (article 28)
- Intégration liste CITES (article 37)
- Autorisation préalable à l'import (article 41)



Situation pré-COP15

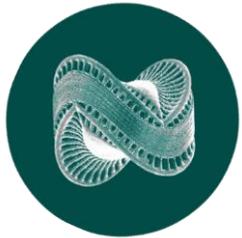
Wildlife protection law (1989)

野生动物保护法

Mise en œuvre de la protection:

Article 28 est critiqué par les ONG nationales et internationales :

- Possibilité achat, vente à fin d'exposition au public
- « autres finalités particulière » permet d'intégrer la médecine traditionnelle



Situation pré-COP15

Wildlife protection law (1989)

野生动物保护法

Sanctions (article 46 – 64):

→ chasse ou capture d'un animal

- de la **1^{ère} catégorie** : confiscation, saisie des revenus illégaux, suspension du permis de chasse, 10 000 – 100 000 yuans amende + 20 fois la valeur des animaux + responsabilité criminelle
- de la **2^{ème} catégorie** : confiscation, saisie des revenus illégaux, suspension du permis de chasse, 2 000 – 20 000 yuans amende + 10 fois la valeur des animaux + responsabilité criminelle



Situation pré-COP15

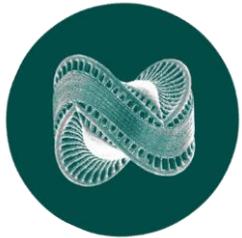
Wildlife protection law (1989)

野生动物保护法

Sanctions (article 46 – 64):

→ Achat vente illégale d'un animal :

- de la **1^{ère} catégorie** : confiscation, saisie des revenus illégaux, suspension activité commerciale + 20 fois la valeur des animaux + responsabilité criminelle
- de la **2^{ème} catégorie** : confiscation, saisie des revenus illégaux, suspension activité commerciale + 10 fois la valeur des animaux + responsabilité criminelle



Situation pré-COP15

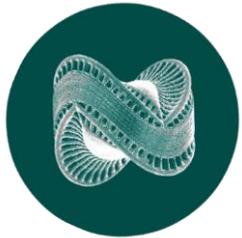
Bilan et critiques

Environmental Investigation Agency

Version réformée en 2020 :

→ Avancées positives (notamment sanitaires), mais:

- Permet le commerce d'organes d'espèces protégées
- Position ambiguë du gouvernement
- Opposition frontale : universitaires, ONG, médecins et membre du NPC

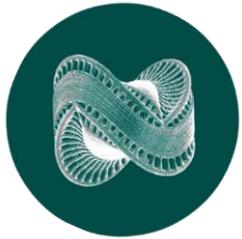


Situation pré-COP15

Bilan et critiques

The Pangolin Report (2019)

- Chine = 1^{er} pays consommateur d'écailles
- Pangolin de Chine en danger critique d'extinction
- Récemment classé en catégorie 1
- Avancées : interdiction de la chasse, de la consommation et du commerce en ligne



Situation pré-COP15

Bilan et critiques

The Pangolin Report (2019)

Sanctions prononcées mais peu dissuasives :

- 2016 : 13 ans de prison (3,1 tonnes saisies à Shanghai)
- 2010 : perpétuité (7,85 tonnes de corps congelés + 1,8 tonnes d'écailles)



Situation pré-COP15

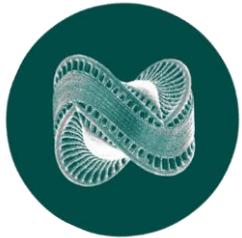
Bilan et critiques

The Pangolin Report (2019)

2006-2019 : 114 affaires criminelles liées au pangolin ont été instruites

→ Principalement dans les provinces frontalières avec le Vietnam, le Laos et Hong Kong.

→ Contrebande liée au trafic de drogue



Situation pré-COP15

Bilan et critiques

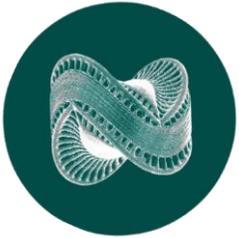
Focus Pangolin

Février 2019 :

affaire des 32 pangolins du Guangxi
Poursuites de l'administration par
Chinese Biodiversity Conservation
and Green Development Foundation

Août 2019 :

Fin du remboursement des
traitements par National Medical
Insurance et Human Resource and
Social Security



Situation pré-COP15

Bilan et critiques

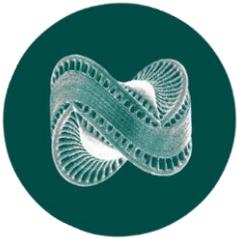
Focus Pangolin

Juin 2020 :

Retrait de la pharmacopée officielle de la médecine traditionnelle (passage à la catégorie I de protection)

Mars 2021 :

Condamnation de deux têtes du trafic de pangolin (13 et 14 ans de prison).
Gains estimés : 180 millions yuans (22 millions €)



Situation pré-COP15

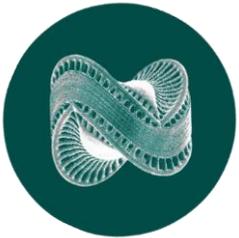
Bilan et critiques

Focus Pangolin

2018 - 2022 :

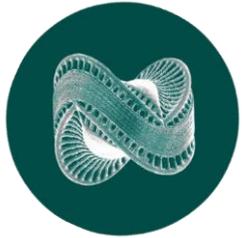
Augmentation des arrestation liées
au trafic de pangolin au Viet-Nam

Intensification des peines



Situation pré-COP15

Signes d'un renforcement de la protection de la biodiversité

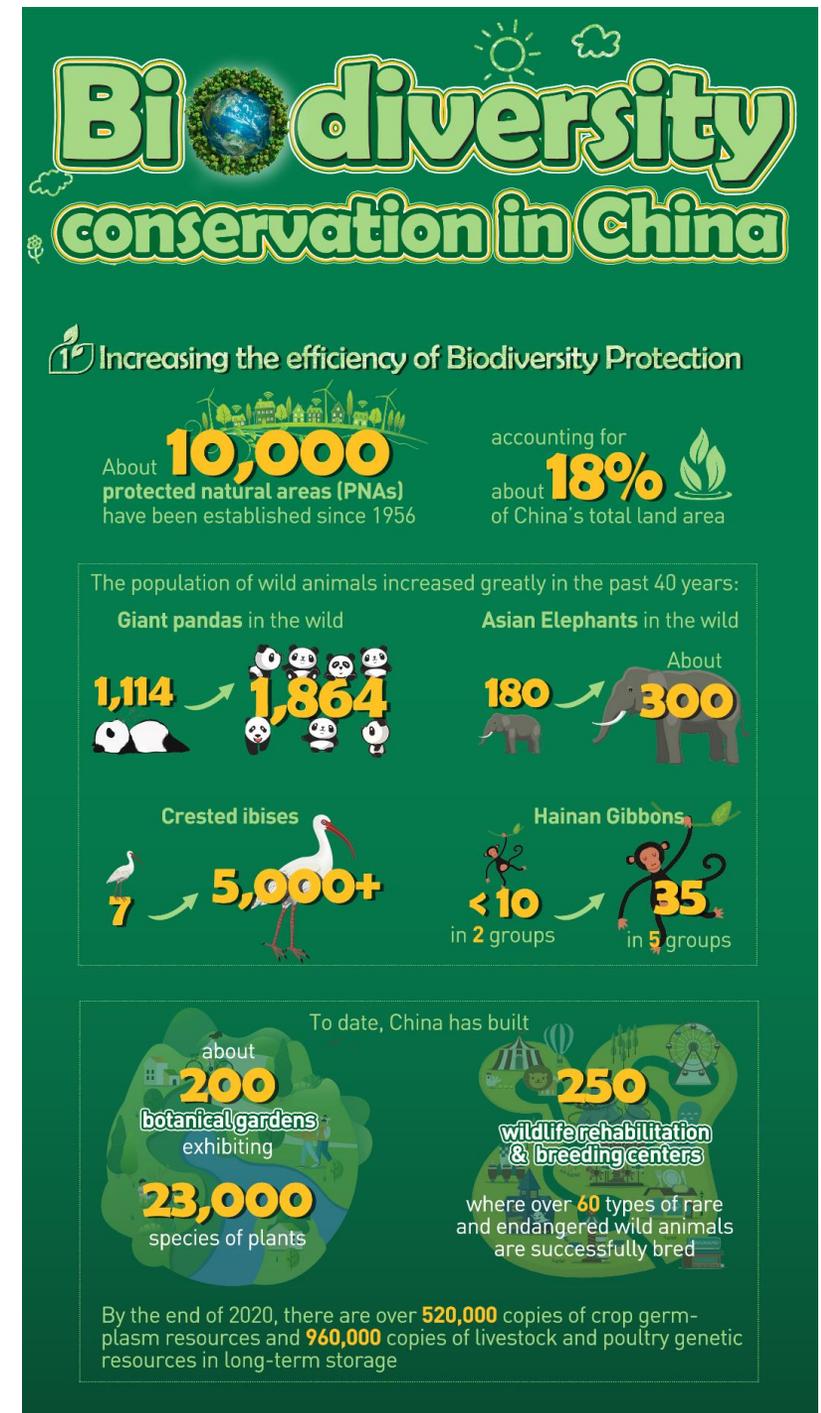
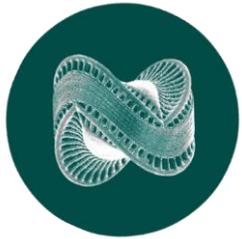


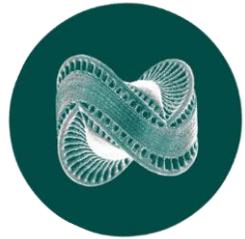
**Accueil de l'International Symposium on
Judicial Protection of Biodiversity
Nanjing en 2017**

Situation pré-COP15

Signes d'un renforcement de la protection de la biodiversité

Livre blanc sur la biodiversité
State Council - Avril 2021





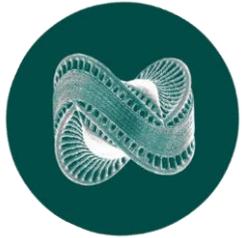
La COP15 et ses conséquences

- Déroulé de la COP15
- Textes et mesures satellites à l'accord
- Engagements
- Retentissements national et international

La COP15 et ses conséquences

Déroulé de la Conférence des Parties

- Date initiale : octobre 2020, retardée en raison de la pandémie
- Ouverture officielle en octobre 2021 (en ligne) : adoption de la **déclaration de Kunming** (17 engagements)
- 7 au 19 décembre à Montréal (siège de la CBD) : adoption de **l'accord de Kunming-Montréal**



La COP15 et ses conséquences

Textes et mesures satellites à l'accord

Les directives du State Council (octobre 2021)

Objectifs 2025 :

- Aires naturelles protégées : 18 % du territoire
- Forêt : 24,1 %
- Prairie : 57 %
- Zones humides protégées : 55 %
- Zones côtières protégées : 35 %
- Espèces sauvages protégées : 77 %



La COP15 et ses conséquences

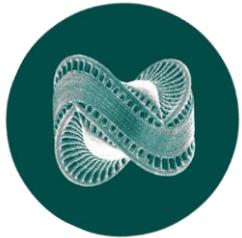
Textes et mesures satellites à l'accord

Les directives du State Council (octobre 2021)

Objectifs 2035 :

- Forêt : 26 %
- Prairie : 60 %
- Zones humides protégées : 60 %

Engagement à moderniser la réglementation et intensifier le contrôle



La COP15 et ses conséquences

Textes et mesures satellites à l'accord

Communiqué de la Cour Suprême (décembre 2021)

Interprétations juridiques relatives à la protection de l'environnement, dont notamment

- Faire cesser les pollution et réduire les dommages environnementaux
- Dommages et intérêts punitifs à l'encontre des propriétaires forestiers en cas de litige
- Protection stricte de la biodiversité (contrôle des infractions)



La COP15 et ses conséquences

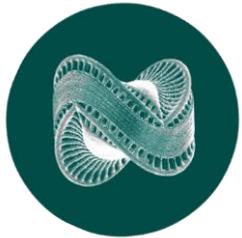
Textes et mesures satellites à l'accord

Communiqué de la Cour Suprême (décembre 2021)



2019 – 2021 : 66 852 affaires tranchées en lien avec la biodiversité

Accueil des **procédures d'intérêt public** en lien avec la biodiversité



La COP15 et ses conséquences

Textes et mesures satellites à l'accord

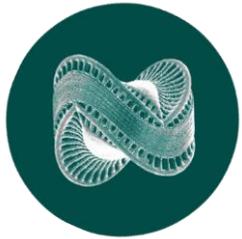
Bilan global du Ministère de l'écologie et de l'environnement (2022)

- Adoption de la **Seed Law**
- **Loi sur l'élevage d'animaux**
- **Loi sur la protection des zones humides**
- Mise à jour de **la liste des espèces protégées** au niveau national
- Création d'un réseau de parcs nationaux
- **Acte symbolique de présidence de la COP15, souhait d'être moteur de la protection de la biodiversité**
- Lien avec la **sécurité biologique**



La COP15 et ses conséquences

Engagements de la COP15



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

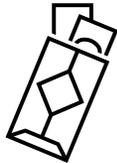
COP 15 / CP-MOP 10 / NP-MOP 4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTREAL

La COP15 et ses conséquences

Engagements de la COP15



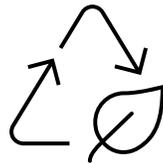
Inventaire des
subventions néfastes



**Fond mondial pour
l'environnement**



**30% des terres et
mers protégées à
2030**



Restauration de 30%
des **écosystèmes
dégradés**



Réduction des
**pesticides et excès
de nitrates**



La COP15 et ses conséquences

Retentissements nationaux

Enjeu intégré aux engagement du PCC lors du 20^{ème} congrès

**Engagement X : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT
VERT ET LA COEXISTENCE HARMONIEUSE ENTRE
L'HOMME ET LA NATURE**



La COP15 et ses conséquences

Retentissements nationaux

Enjeu intégré aux engagements du PCC lors du 20^{ème} congrès

« 3) Assurer la **préservation de la diversité, de la stabilité et de la durabilité des écosystèmes**. Nous accélérerons la mise en œuvre de grands projets de protection et de **restauration des écosystèmes importants en mettant l'accent sur les réserves naturelles, les zones clés à fonction écologique de niveau national et le respect de la ligne rouge** ; promouvrons la construction d'un **réseau de réserves naturelles** centré sur les parcs nationaux ; lancerons de **grands projets** de préservation de la biodiversité ; entreprendrons, **en suivant des méthodes scientifiques**, l'action de reboisement du territoire à grande échelle ; approfondirons la réforme du régime de propriété forestière collective ; mettrons en œuvre le système de **repos et de remise en état des steppes, forêts, rivières, lacs et zones humides** ; mènerons à bien le moratoire décennal sur la pêche dans le Changjiang ; et optimiserons le système de jachère et de rotation des cultures. Un mécanisme de valorisation des produits écologiques sera introduit, et le système de **compensation pour la protection des écosystèmes** devra être complété. Nous renforcerons la gestion de la biosécurité tout en prévenant et contrôlant les invasions d'espèces exotiques ».



La COP15 et ses conséquences

Retentissements nationaux

Réforme de la WPL (31 décembre 2022)

- Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2023.
- Interdiction de consommation de viandes/organes issus d'animaux protégés
- La chasse, la vente et le transport de viande provenant d'un animal sauvage (qui s'est développé ou s'est reproduit à l'état sauvage) sont interdits.
- Intensification des peines.
- Indemnisation par l'Etat des dommages causés par la faune sauvage.



La COP15 et ses conséquences

Retentissements internationaux

AFP (19 décembre 2022)

- **Succès de la COP15**, malgré les aménagements de calendrier et de lieux
- **Signature de l'accord avec une journée d'avance** par rapport à la dernière échéance fixée
- **196 signataires** : 23 engagements à 2030
- **Dynamique inattendue** initiée par le Ministère chinois de l'environnement (Huang Runqiu) et son homologue canadien (Steven Guilbeault)



La COP15 et ses conséquences

Retentissements internationaux

AFP (19 décembre 2022)

- **Réussite diplomatique :**
 - Méthodologique : création de commissions tripartites pour chaque point de désaccord
 - Cadrage des débats : arrêt des négociation à échéance fixe
 - Recherche de compromis.
- **Greenpeace :** « *La Chine a rapproché le Nord et le Sud. L'adoption de cet accord historique devrait pousser la Chine à jouer un rôle plus important dans la défense de la nature sur la scène internationale* ».



La COP15 et ses conséquences

Retentissements internationaux

ClientEarth China

- Reconnaît le travail d'**inventaire des zones sensibles**
- Des mesures de **planifications** mises en œuvre (exemple de l'élevage de crevettes dans le Hainan en 2020)
- Renforcement de l'application de la convention de **RAMSAR** (zones humides)
- Condamnation des autorités locales du Tianjin à détruire une **route construite en zone protégée**
- Travail constructif avec les **ONG**

